

Après 22 ans consacrés à la création ou l'implantation d'entreprises sur le territoire du Nord Beaujolais, de la région de Mâcon et du Tournugeois, l'équipe dirigeante a acté mardi soir la dissolution de l'[ADEMVAL](#) / **T** : 03.85.21.14.21 (siège à Mâcon), l'agence de développement économique du Mâconnais - Val de Saône. Cette dissolution va s'accompagner d'une redistribution des cartes. La [CAMVAL](#) / **T** : 03.85.21.07.70 (Communauté d'agglomération Val de Saône) hérite du service économique, tandis que les volets animation partagée et promotion du territoire et prospection des porteurs de projets reviennent au [PAYS SUD BOURGOGNE](#). Cette association, dont le siège est à Cluny, s'étend sur les territoires de la Camval et les communautés de communes du Tournugeois, du Mâconnais-Val de Saône, du Mâconnais-Beaujolais, du Clunisois, de Matour et sa région, et du Mâconnais-Charolais. www.camval.com / www.pays-sud-bourgogne.fr